

REGLEMENT R&B 2023



➤ ARTICLE 1 : ORGANISATION

Le 15 oct. 2023, le Club Loisirs Marathon de Pechabou organise 4 épreuves simultanées sur 2 parcours.
Les inscriptions seront limitées à 250 équipes / 500 coureurs.

➤ ARTICLE 2 : AGES MINIMUM DES PARTICIPANTS

L'épreuve sur 24 km n'est ouverte qu'aux concurrent(e)s adultes, âgé(e)s de plus de 18 ans, sans dérogation possible pour les mineurs.
Le circuit 14 km sera ouvert aux mineurs, seulement s'ils sont nés en 2007 et avant

➤ ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS

Les inscriptions seront acceptées :

- **par courrier** jusqu'au 10/10/2023 à la Mairie de Pechabou : **30 €/équipe - 15€ en solo**
- **sur place** : la veille de la course (14-17h) – **aucune inscription possible** le dimanche matin
- **par internet** jusqu'au jeudi 12 octobre 2023 (à 21 heures) sur le site <https://chrono-start.com>
⇒ lien actif à partir de notre site <http://www.runandbikepechabou.fr>
⇒ paiement sécurisé : 15 €/participant + commission

Aucun remboursement ne sera effectué aux équipes absentes.

Permanence pour inscriptions & retraits des dossards : le samedi 14 oct.2023 de 14h à 17h, au centre du village de Pechabou.

Le dimanche 15 oct.2023, seuls les retraits des dossards seront possibles (avant 8h45).

➤ ARTICLE 4 : CERTIFICATS MÉDICAUX

Chaque participant devra **fournir un certificat médical de moins d'un an** de non contre-indication à la **pratique du sport en compétition**.

Pour les licenciés, fournir la photocopie de la licence en cours (course à pied, vélo ou triathlon).

L'organisation conservera ces certificats pendant un an après la course.

➤ ARTICLE 5 : DÉROULEMENT DES COURSES

- **Run-&bike** : 2 distances possibles sur 2 circuits : 13 km ou 23 km

Un tour de circuit : départ et arrivée à Pechabou.

Le départ est fixé à 9h30, le dimanche 15 octobre 2023.

Les équipes sont composées de 2 concurrents : hommes, femmes, ou mixte.

Les vélos partiront 2 minutes environ après les coureurs, puis les rejoindront.

Les relais peuvent se faire au gré des coureurs, à n'importe quel lieu du parcours.

L'usage de vélo à assistance électrique (VAE) est interdit.

Des ravitaillements sont prévus aux km 6 et 15 ainsi qu'à l'arrivée

→ dossards rouges / bleus



- **Trail-solo** : 2 distances possibles sur 2 circuits : 13 km ou 23 km

Un tour de circuit : départ et arrivée à Pechabou suivant le même parcours que les Run&Bike

Le coureur partira en même temps que les coureurs Run&Bike.

Le départ est fixé à 9h30, le dimanche 15 octobre 2023.

→ dossards jaunes / verts



➤ ARTICLE 6 : CLASSEMENTS

- **Podiums & récompenses** :

Dotation : 1 lot pour chaque coureur, remis lors du retrait des dossards

Dans chacune des courses, seuls seront récompensés les vainqueurs dans chaque catégorie (Masculin / Feminin / Mixte)

Un tirage au sort sera organisé à l'issue des courses

- **Run-&Bike** :

Pour être classés il est **impératif que les 2 coureurs soient ensemble et avec leur vélo** lors du franchissement de la ligne d'arrivée.

➤ ARTICLE 7 : SECURITÉ

Les participants devront respecter les dispositions du code de la route.

Chaque équipier doit porter son **dossard bien visible sur le devant**.

Les casques audio et écouteurs sont interdits.

- **Run-&Bike** : **Le port du casque est obligatoire pour les 2 équipiers : cycliste ET coureur.**

➤ ARTICLE 8 : RESPONSABILITÉS

Les organisateurs déclinent toute responsabilité relative aux vols, pertes, accidents susceptibles de se produire dans le cadre de cette manifestation. En aucun cas un concurrent ou accompagnateur ne pourra faire valoir de droit quelconque vis à vis des organisateurs.

Il appartient à chaque participant de **souscrire une police d'assurance individuelle accident** couvrant les dommages corporels liés à la pratique du sport.

Le simple fait de participer implique la connaissance et le respect du présent règlement.

➤ ARTICLE 9 : DROIT À L'IMAGE

Les concurrents acceptent que les photographies prises le jour de la course puissent être publiées sur le site web de la course, ou utilisées pour la promotion.

➤ ARTICLE 10 : PARCOURS ENFANTS : Inscription gratuite (le jour de la course), sur autorisation parentale.

- 1200 m pour ceux nés entre 2010 et 2014

- 600 m pour ceux nés en 2015 et après

Une récompense sera attribuée à chaque enfant participant.

n° DOSSARD
(cadre réservé)

R&B 2023

**BULLETIN
D'INSCRIPTION**

Épreuve choisie (à cocher)

▪ **RUN & BIKE** (en binôme)

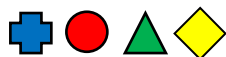
13 km

23 km

▪ **TRAIL SOLO**

13 km

23 km



Equipier 1

Nom -1 :

Prénom :

Sexe :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Né(e) le :

N° tel. :

e-mail :

Je soussigné(e).....
certifie avoir effectué une visite médicale comme le précise le
règlement de la course.

Je déclare prendre sous ma responsabilité tout accident de santé
qui pourrait être la suite directe ou pas de cette épreuve.

Le présent engagement oblige mes héritiers et ayant droits.

Non Licencié : je joins un **certificat médical**
de moins d'un an au jour de la course.

Licencié : je joins une **photocopie de ma licence**
(course, cyclisme, triathlon).

Je joins un **chèque de 15 €**
à l'ordre : "Club loisirs Marathon".

J'atteste avoir pris connaissance du règlement.

à

le

Signature :



Equipier 2

(non applicable pour trail solo)

Nom -2 :

Prénom :

Sexe :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Né(e) le :

N° tel. :

e-mail :

Je soussigné(e).....
certifie avoir effectué une visite médicale comme le précise le
règlement de la course.

Je déclare prendre sous ma responsabilité tout accident de santé
qui pourrait être la suite directe ou pas de cette épreuve.

Le présent engagement oblige mes héritiers et ayant droits.

Non Licencié : je joins un **certificat médical**
de moins d'un an au jour de la course.

Licencié : je joins une **photocopie de ma licence**
(course, cyclisme, triathlon).

Je joins un **chèque de 15 €**
à l'ordre : "Club loisirs Marathon".

J'atteste avoir pris connaissance du règlement.

à

le

Signature :

☞ Bulletin à retourner à :

Mairie de Pechabou
Club Loisirs Marathon
6, rue du fort
31320 PECHABOU



☞ **Retrait des dossards au centre du village :**

le samedi 14 oct.2023, de 14h00 à 17h00
et le dimanche 15 oct.2023, avant 8h45.